

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 11 décembre 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 5 décembre 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Karine BOPPE (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX)

Absents excusés : M. Alexandre MEZIERE, M. Dominique SERGENT, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N°14-7-4

Affaires juridiques

Acquisition d'un terrain sis à Bondues
lieu dit Carrefour «de la Patte d'Oie»
cadastré section AS n°9 en partie

Rapport de M. le Maire,

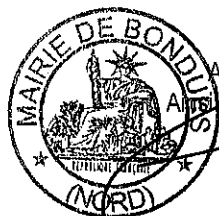
La définition des besoins en matière de stationnement aux abords de l'avenue du Général de Gaulle a permis d'identifier un terrain susceptible d'accueillir un parking public.

Il s'agit d'une parcelle située au niveau du carrefour dénommé «La Patte d'Oie» cadastrée section AS n° 9 (en partie) appartenant à l'indivision Barrois qui a accepté la cession d'une emprise représentant une surface estimée à 2500 m² moyennant un prix fixé à 1,77€/m².

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à décider l'acquisition d'une emprise à prélever sur une parcelle cadastrée section AS n° 9 (p) d'une surface estimée à 2500m² appartenant à l'indivision Barrois en vue d'y faire aménager un parking public;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
CA du 25 novembre 2014
CG du 2 décembre 2014



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
A été fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire